



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



MASTER
Communication,
sociologie du droit
et de la justice

COLLOQUE

JUGER L'INHUMAIN. LA FIGURE DU MONSTRE- CRIMINEL

18 mars 2026

Auditorium - Centre 87 NDC

87 rue Notre Dame des Champs

75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 11 MARS 2026 - PLUS D'INFOS
[**ASSAS-UNIVERSITE.FR**](https://assas-universite.fr)



Laboratoire
de sociologie
juridique

Forward 

Havas
**Legal &
Litigation**

LAMY | KARNOV
LIAISONS GROUP

vae solis
COMMUNICATIONS

Le [Master 2 Justice, procès, procédures Spécialité communication et sociologie du droit et de la justice](#) organise son colloque annuel le mercredi 18 mars 2026.

Comment juger l'inhumain ? Que véhicule la figure du monstre en matière criminelle ?

Quelles en sont les répercussions sur le droit et la justice ?

Et, au-delà, sur la société, notamment à travers le relais des médias ?

Telles sont, parmi d'autres, quelques-unes des questions que le colloque se propose d'aborder notamment à travers l'évocation de procès récents.

Entre droit, justice, médias et société, le thème choisi se situe au cœur des axes du Master 2.

Après un mot d'accueil du Professeur [Cécile Pérès](#), directrice du diplôme, et des étudiants du Master 2, le colloque sera structuré en trois temps.

Première table-ronde : Au-delà du droit, le regard des sciences humaines et sociales

13h45

- > Le regard de l'épistémologie et de la philosophie : **Sacha RAOULT**, Maître de conférences en épistémologie à Aix-Marseille Université. Membre junior de l'Institut universitaire de France (IUF).
- > Le regard de l'histoire du droit : [Jean-Paul ANDRIEUX](#), Professeur d'histoire du droit et des institutions, Université Paris-Panthéon-Assas
- > Le regard de l'anthropologie: **David PUAUD**, Anthropologue (LAP-CNRS-EHESS), Chargé d'enseignement Sciences-Po Paris -Université de Poitiers, Cadre Pédagogique IRTS Poitou-Charentes Nouvelle Aquitaine

Deuxième table-ronde : « Le monstre-criminel » à l'épreuve du procès pénal

15h30

- > Le regard du droit pénal : [Raphaël GALVAO](#), Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas.
- > Le jugement du « monstre-criminel » :
 - **Benjamin CHAMBRE**, magistrat, premier vice-procureur de la République, antiterroriste près le tribunal judiciaire de Paris.



- **Virginie VAN GEYTE**, première vice-présidente en charge de l'instruction au tribunal judiciaire d'Evry.
- **Guillaume LESPIAUCQ**, juge d'instruction au tribunal judiciaire d'Evry.
- > La défense du « monstre-criminel » :
- **Lucile BERTIER**, avocate au barreau de Paris
- **Martin VETTES**, avocat au Barreau de Paris

Troisième table-ronde : La figure du « monstre » dans les médias et la société

17h15

- > Le regard des victimes : **Arthur DENOUEAUX**, essayiste, ancien Président de l'association Life for Paris.
- > La parole de l'avocat auprès des médias : **Clarisse SERRE**, avocate au barreau de Seine-Saint-Denis, marraine de la promotion 2025-2026.
- > Le regard du film-documentaire et de la presse :
 - **Karine DUSFOUR**, réalisatrice du documentaire « Je vais te tuer »
 - **Ondine MILLOT**, journaliste, auteur de « Les monstres n'existent pas »

> (pdf)

Inscription obligatoire jusqu'au 11/03/2026 en ligne : [s'inscrire](#)